

Mercredi 14 janvier 2026

La mer et les politiques publiques Les enjeux écologiques et économiques



Étude annuelle 2026

La mer, un enjeu de souveraineté

à penser sur le temps long au service des citoyens

Le Conseil d'État a choisi de consacrer son étude annuelle pour 2026 aux enjeux de la mer et des politiques publiques.

A la croisée des trois précédentes études (cf. p. 5), la mer constitue en effet un enjeu évident de souveraineté, à la fois diplomatique et économique.

La mer est d'abord un espace d'échanges : 85 % des échanges mondiaux en volume passent par elle et reposent sur les fonds marins et câbles qui assurent 99 % du trafic internet mondial. Historiquement théâtre des conflits entre les puissances, la mer est devenue « objet » d'affrontements géopolitiques dans une logique de territorialisation. Mais elle est aussi un but en soi, les ressources qu'elle abrite, notamment minières, suscitant toutes les convoitises.

La mer est également un enjeu de temps long essentiel pour l'avenir de notre planète. Elle constitue un important puits de carbone, capable de capturer le CO₂ atmosphérique, mais elle subit les effets de l'activité humaine à la fois directement, à travers la surpêche, la pollution notamment plastique ou encore l'exploitation des ressources minières, mais aussi indirectement, en éprouvant les effets du réchauffement climatique (élévation du niveau de la mer, acidification des océans, etc.).

La mer, enfin, est un enjeu citoyen obligeant à penser non seulement le dernier kilomètre mais aussi le dernier « nautique » des politiques publiques, y compris en ce qui concerne le littoral, sa protection comme son utilisation, ainsi que les ports et leurs enjeux structurants.

La mer représente un atout pour la France (11 millions de km² de zones économiques exclusives, la 2^e au monde, et 20 000 kilomètres de côtes), grâce notamment aux outre-mer. L'économie bleue représente 1,5 % de notre PIB et regroupe 525 000 emplois. La mer est source de devoirs pour une nation dont les eaux abritent 10 % des récifs coralliens, 20 % des atolls de la planète ainsi que 10 % de la diversité mondiale des espèces marines.

C'est aussi un défi, en termes de défense et de sécurité et la marine nationale joue un rôle essentiel à cet égard.

Dans ce contexte, la mer constitue pour les politiques publiques un enjeu multiforme. Y sont-elles adaptées ? quelles sont leurs forces et leurs faiblesses ? Les objectifs assignés sont-ils pertinents ? Autant de questions qui sont aussi débattues à l'occasion du cycle de conférences associé aux travaux de l'étude annuelle 2026.

Conférence inaugurale

Mercredi 15 octobre 2025

Les enjeux écologiques et économiques

Mercredi 14 janvier 2026

Les enjeux de défense et sécurité

Mercredi 18 mars 2026

La mer et le littoral

Mercredi 8 avril 2026

Regards croisés

Mercredi 6 mai 2026

Publication de l'étude

Septembre 2026

Agenda



Conférence n° 2 : les enjeux écologiques et économiques

La mer est au centre des défis écologiques de notre planète. A la fois pour son rôle au regard du changement climatique, mais aussi pour sa place cruciale dans les enjeux pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes marins gravement affectés par les pollutions.

C'est aussi un enjeu économique majeur. Si l'économie de la mer était un pays, elle serait la cinquième plus grande économie mondiale*. Puissant moteur de la croissance mondiale, au cœur des activités industrielles, énergétiques et logistiques, elle est de fait un pilier de notre souveraineté, de notre indépendance stratégique qu'il convient de préserver dans un contexte de pressions concurrentielles et de tensions géopolitiques très fortes.

Longtemps perçus comme opposés, ces deux impératifs écologique et économique peuvent-ils s'inscrire dans une même dynamique, porter une ambition commune et dessiner un nouveau modèle d'économie ? Quels leviers juridiques, économiques et scientifiques mobiliser pour faire de la mer un espace à la fois protégé, productif et innovant ?

Cette deuxième conférence proposera d'analyser les interactions entre préservation des milieux marins, développement économique et élaboration des politiques publiques, en mettant en lumière les leviers d'action, les arbitrages nécessaires et les perspectives d'une gouvernance maritime durable. Quatre personnalités issues d'horizons variés, toutes fortement engagées sur ces sujets, croiseront leurs regards lors d'un débat animé par le président de la section des travaux publics.

**L'économie de la mer à l'horizon 2050, Données clés, OCDE (2025)*

Programme

Introduction et modération de la conférence

Edmond Honorat, président de la section des travaux publics du Conseil d'État

Intervenants

Isabelle Autissier

Navigatrice - présidente d'honneur du WWF France

Françoise Gaill

Directrice de recherche émérite du CNRS, océanographe et biologiste, spécialiste des écosystèmes marins profonds et de l'adaptation aux milieux extrêmes, vice-présidente de la Plateforme Océan & Climat

Nathalie Mercier-Perrin

Présidente exécutive du Cluster maritime français ; vice-présidente de l'European network of maritime clusters (ENMC)

Teva Rohfritsch

Sénateur de la Polynésie française



Présentation des intervenants

Introduction et modération

Edmond Honorat

Président de la section des travaux publics du Conseil d'État



Président de la section des travaux publics du Conseil d'État, où il a précédemment exercé les fonctions de président adjoint, Edmond Honorat a intégré le Conseil d'État comme auditeur en 1985, à la sortie de l'École nationale d'administration.

Il a exercé des fonctions variées au sein du Conseil d'État, notamment comme responsable du centre de documentation, commissaire du Gouvernement (1998-2000), président de la 2e sous-section (2003-2012) et président adjoint de la section du contentieux (2012-2019).

Il a également été référendaire à la Cour de justice des Communautés européennes entre 1991 et 1997 auprès du juge Ancien membre du Conseil de la concurrence, il est également membre de la commission des requêtes de la Cour de justice de la République et président de la commission consultative des trésors nationaux.

Intervenants

Isabelle Autissier

Navigatrice – présidente d'honneur du WWF France



Ingénierie agronome spécialisée en halieutique.

Entre 1990 et 2000, elle a réalisé quatre courses autour du monde à la voile en solitaire, devenant la première femme à accomplir un tour du monde en course et seule.

Navigatrice de haut niveau, elle a mené de nombreuses expéditions maritimes, de l'Antarctique à l'Arctique. Parallèlement à sa carrière de navigatrice, elle est autrice d'essais et de romans, et exerce également comme conteuse.

Engagée de longue date en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité, elle est présidente d'honneur du WWF France, présidente du Conseil consultatif des Terres australes et antarctiques françaises, ainsi que présidente du Conseil d'orientation de l'Office français de la biodiversité.

Françoise Gaill

Directrice de recherche émérite du CNRS, océanographe et biologiste, spécialiste des écosystèmes marins profonds et de l'adaptation aux milieux extrêmes, vice-présidente de la Plateforme Océan & Climat



Françoise Gaill est une spécialiste des écosystèmes profonds. Après avoir dirigé le département environnement et développement durable, elle a créé l'institut écologie et environnement (INEE) à la direction du CNRS. Elle a présidé le comité Recherche et Innovation du Grenelle de la mer et le comité scientifique et technique de la flotte océanographique française.

Cette scientifique a participé pour le gouvernement français à plusieurs négociations des Nations Unies sur le climat, le développement durable ou la gouvernance de la haute mer. Elle a présidé plusieurs conseils scientifiques dont celui de l'observatoire national de l'éolien en mer et participe à plusieurs conseils scientifiques (Naval Group, Terra Academia...) ou d'administration (Tara océan, Institut Paul Ricard, Fondation Véolia...).

Elle est actuellement conseillère scientifique au CNRS pour l'INEE, vice-présidente de la plateforme Océan & Climat, et préside la fondation Ocean Sustainability (OSF), abritée par la fondation CNRS, chargée de développer l'IPOS (International Platform for Ocean Sustainability). Elle est également membre du Conseil présidentiel de la science.

Nathalie Mercier-Perrin

Présidente exécutive du Cluster maritime français ; vice-présidente de l'European network of maritime clusters (ENMC)



Nathalie Mercier-Perrin est présidente exécutive du Cluster maritime français (CMF) depuis janvier 2024, vice-présidente du Réseau européen des clusters maritimes (ENMC), dont elle est l'une des quatre vice-présidentes réélues pour la période, et vice-présidente du comité France maritime, où elle siège aux côtés du Secrétaire général de la mer.

Elle coordonne la stratégie du CMF et des clusters maritimes ultramarins, qui couvrent un espace maritime de près de 11 millions de kilomètres carrés, tout en assurant la coordination au niveau européen via l'ENMC.

Elle siège aux conseils d'administration de la fondation école navale, de l'École nationale supérieure maritime (ENSM), du Musée national de la Marine, de la fondation Méditerranée d'études stratégiques de la (FMES), et au bureau du Conseil national de la mer et des littoraux (CNML).

Son parcours de 23 ans chez Naval Group a été marqué par la conduite de projets industriels et l'innovation internationale. Présidente du fonds de dotation Pulse, financé par CMA CGM et opéré par Bpifrance, elle est marraine du Saint-Malo, premier navire hybride de Brittany Ferries.

Distinguée chevalière de l'Ordre du mérite maritime et de l'Ordre national du mérite, elle a aussi reçu la distinction honorifique de quartier-maître d'honneur de l'amiral Nicolas Vaujour, chef d'État-major de la Marine.

Nathalie Mercier-Perin porte une vision stratégique ambitieuse qui fait de la France un leader maritime souverain, innovant et durable, respectueux des spécificités ultramarines et engagé dans la transition écologique et énergétique à l'échelle mondiale.

Teva Rohfritsch

Sénateur de la Polynésie Française



Sénateur de la Polynésie française depuis le 27 septembre 2020. Il a exercé différentes fonctions au sein des institutions polynésiennes, notamment comme vice-président du Pays et ministre en charge de l'économie, des finances et de l'économie bleue.

Vice-Président de la commission des Affaires Européennes ainsi que de la Délégation sénatoriale aux Outremers du Sénat, il est aussi membre de la Cour de justice de la République et s'investit particulièrement sur les enjeux ultramarins, économiques, environnementaux et océaniques.

Il a été rapporteur en 2022 de la mission d'information sénatoriale sur les grands fonds marins, consacrée à la stratégie française en matière d'exploration, de protection et d'exploitation des abysses.

Il siège également au Conseil national de la mer et des littoraux (CNML) ainsi qu'au comité national de l'IFRECOR (Initiative française pour les récifs coralliens), traduisant son engagement constant en faveur des politiques maritimes, climatiques et de la préservation des écosystèmes marins. En 2026, il sera rapporteur de la mission d'information sur la diplomatie climatique française.

L'étude annuelle du Conseil d'État, un outil prospectif

Conformément aux dispositions de l'article L. 112-3 du code de justice administrative, le Conseil d'État a pour mission d'appeler, y compris de sa propre initiative, l'attention des pouvoirs publics sur des réformes visant à améliorer le droit et les politiques publiques, dans l'intérêt général. Ces études sont réalisées par la section des études, de la prospective et de la coopération et soumises à l'assemblée générale plénière du Conseil d'État.

À ce titre, le Conseil d'État réalise chaque année une étude approfondie sur un thème de son choix. L'étude est remise au Président de la République et au Premier ministre mais elle a vocation à s'adresser à l'ensemble des décideurs publics ainsi qu'à tous les acteurs concernés, aux universitaires et aux citoyens intéressés. Elle formule des pistes de réformes et des évolutions juridiques ou administratives. Cette réflexion s'appuie sur l'expertise du Conseil d'État mais aussi sur les auditions de nombreuses personnalités des champs politique, juridique, administratif, économique ou universitaire et scientifique.

Les trois dernières études annuelles du Conseil d'État

Etude annuelle 2023

L'usager du premier au dernier kilomètre de l'action publique :
un enjeu d'efficacité et une exigence démocratique

Etude annuelle 2024

La souveraineté

Etude annuelle 2025

Inscrire l'action publique
dans le temps long



